

clearly exactly how those cuts would affect information services so valuable to a proper understanding of the functioning of the world Organization.

The meeting rose at 1.05 p.m.

HUNDRED AND THIRTY-FIRST MEETING

Held at the Palais de Chaillot, Paris, on Thursday, 14 October 1948, at 3 p.m.

Chairman : Mr. A. I. GALAGAN (Ukrainian Soviet Socialist Republic).

- 51. Continuation of the consideration of the budget estimates for the financial year 1949 (A/556, A/598, A/C.5/219, A/C.5/222, A/C.5/222/Corr.1, A/C.5/223, A/C.5/235, A/C.5/236)**

PART III, SECTION 13. DEPARTMENT OF PUBLIC INFORMATION (CONTINUED)

Mr. HUBERT (Haïti) considered that the examination of section 13 raised the question whether the budget estimates should be adopted as submitted, whether the recommendations of the Advisory Committee should be approved, or whether the still greater reductions proposed by the Belgian and USSR representatives should be adopted. The examination of the budget of the Department of Public Information had two aspects :

The first was the technical one, the analysis of budgetary estimates in terms of the Department's programme for 1949 and of the work accomplished by it in 1947 and since the beginning of 1948. In that connexion, the representative of Haiti thanked the United States representative for having drawn the Committee's attention to the report of the Advisory Committee of Information Experts (A/C.5/223) which provided valuable information on the work carried out. Then came the elaboration of the budget itself, that was to say, the total amount, and the allocation and adjustment of programmes to definite credits. Once that had been done, there would be no occasion to propose reductions or increases in credits. The report of the Advisory Committee on that process of working out the budget lacked details and was not clear in parts.

The second aspect was the study of the programme of information for the world's public opinion itself. In that connexion, the represen-

n'a pas précisé quelles seraient leurs conséquences pour le service de l'information, service si nécessaire à une bonne compréhension du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 13 h. 5

CENT-TRENTE ET UNIÈME SÉANCE

Tenue au Palais de Chaillot, Paris, le jeudi 14 octobre 1948, à 15 heures

Président : M. A. I. GALAGAN (République socialiste soviétique d'Ukraine).

- 51. Suite de l'examen des prévisions de dépenses pour l'exercice financier 1949 (A/556, A/598, A/C.5/219, A/C.5/222, A/C.5/222/Corr.1, A/C.5/223, A/C.5/235, A/C.5/236)**

TITRE III, CHAPITRE 13. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION (SUITE)

M. HUBERT (Haïti) estime que le problème que pose l'examen du chapitre 13 consiste à déterminer si l'on adoptera les prévisions budgétaires telles qu'elles sont présentées, si l'on adoptera les recommandations du Comité consultatif ou si l'on approuvera les réductions encore plus importantes proposées par les représentants de la Belgique et de l'URSS. L'examen du budget du Département de l'information a deux aspects :

Le premier est un aspect technique, à savoir l'analyse des prévisions budgétaires en fonction du programme du Département pour l'année 1949 et du travail accompli par lui en 1947 et depuis le début de 1948. A ce sujet, le représentant d'Haïti remercie le représentant des États-Unis d'avoir attiré l'attention de la Commission sur le rapport du Comité d'experts en matière d'information (A/C.5/223), qui donne des indications précieuses sur le travail accompli. Ensuite vient l'élaboration du budget proprement dit, c'est-à-dire son montant global, sa répartition et l'ajustement des programmes aux crédits définitifs. Une fois cela fait, il n'y aura pas lieu de proposer de réductions ou d'augmentations de crédits. Le rapport du Comité consultatif sur ce processus d'élaboration du budget manque de détails et n'est pas clair par endroits.

Le deuxième aspect est l'étude du programme d'information de l'opinion publique internationale proprement dit. Le représentant de l'Uru-

tative of Uruguay had been right in recalling that the Charter began with the words : « We, the peoples of the United Nations. . . ». It was, therefore, clear that the United Nations were dependent upon the peoples. Consequently, the information programme contained two factors : On the one hand, there was information for the international public, which was more or less provided for in the programmes submitted and which could probably be improved. On the other hand, there were the enquiries made to ascertain what the international public thought of the United Nations. That was not provided for in any part of the budgetary estimates. If the Organization was dependent upon the masses, attention should be paid not only to the information provided for their benefit but also to the trend of their opinion. In that connexion it would be well to study the Gallup types of methods of enquiry.

Mr. MELENCIO (Philippines) recalled that his delegation had always supported the Department of Public Information because it was convinced that it had carried out useful work in the field of information and understanding. The dissemination of information had been considered, from the beginning, as one of the main functions and not only as a subsidiary function of the United Nations. An enlightened public opinion was, in fact, one of the essential factors for the survival of a free and united world. It was for that reason that the Department of Public Information had a right to priority in credits.

The representative of the Philippines felt that the Department had made a great effort to meet the criticisms levelled against it at the preceding session. It had reduced its budgetary estimates by nearly half a million dollars. It seemed difficult to reduce them further.

If criticism could in fact help the Department, then it should not only be on a budgetary level. Criticism would be useless unless the higher aims of the Department were kept in mind. In that connexion the report of the Advisory Committee of Information Experts was of special interest, as it was well written and objective, and was the result of very thorough studies.

The representative of the Philippines quoted certain passages from the report, which referred in particular to the Press services, the organization and activities of which governed the manner in which Press correspondents dealt with the activities of the United Nations. With reference to the Films and Visual Information Division, it should be noted that it was not asking any credits for new productions. It only sought to

guay a eu raison à ce sujet de rappeler que la Charte commence par ces mots : « Nous, peuples des Nations Unies. . . ». Il est donc clair que ce sont les peuples qui sont à la base de l'Organisation des Nations Unies. Il en résulte que le programme d'information comporte deux éléments d'une part, l'information du public international, plus ou moins bien envisagée dans les programmes que l'on présente et peut-être susceptible d'être améliorée; d'autre part, des sondages pour déterminer ce que le public international pense de l'Organisation. Cela, on ne le trouve nulle part dans les prévisions budgétaires. Si les masses populaires doivent être à la base de l'Organisation il faut se préoccuper non seulement de leur information mais aussi de leurs tendances. Il serait bon à ce sujet d'étudier les méthodes de sondages du type « Gallup ».

M. MELENCIO (Philippines) rappelle que sa délégation a constamment soutenu le Département de l'information parce qu'elle est convaincue qu'il a accompli un travail efficace dans le domaine de l'information et du développement de la bonne entente. Dès le début, l'information a été considérée comme une des fonctions essentielles de l'Organisation des Nations Unies et non pas seulement comme un service auxiliaire : une opinion publique éclairée est en effet une des conditions essentielles de la survivance d'un monde libre et uni. C'est pourquoi le Département de l'information a droit à une priorité pour les crédits.

Le représentant des Philippines estime que ce Département a fait un effort considérable pour répondre aux critiques qui lui ont été adressées lors de la dernière session. Il a réduit ses prévisions budgétaires de près d'un demi-million de dollars : il semble difficile de les réduire davantage.

Si des critiques peuvent en fait aider le Département, elles ne devraient pas être seulement d'ordre budgétaire : elles sont futiles si l'on ne garde pas présent à l'esprit les buts plus élevés qu'il cherche à atteindre. À ce sujet, le rapport du Comité consultatif des experts en matière d'information présente un intérêt particulier, car il est bien écrit, objectif et donne les résultats d'une étude très approfondie.

Le représentant des Philippines cite des passages de ce rapport, ayant trait en particulier aux services de presse, dont l'organisation et l'activité déterminent la manière dont les correspondants de presse rendront compte de l'activité de l'Organisation des Nations Unies. En ce qui concerne la division du cinématographe et de l'information visuelle, on peut noter qu'elle ne demande pas de crédits pour de nouvelles pro-

carry out a world-wide distribution of films already in existence.

The Radio Division was perhaps the most important. It was, in fact, the only organ broadcasting strictly impartial information on the activities of the United Nations. It was only with its aid that one could hope that the peoples of the world would form their own opinions on the great problems of the present time.

The Department of Public Information had been accused of indulging in propaganda. If propagating the idea of peace and understanding among peoples was considered propaganda, then that was a lawful function of the Department. The peoples of the world could not be expected to understand and support the United Nations unless the greatest facilities were provided for them to obtain information.

In conclusion, Mr. Melencio urged members of the Committee to try to understand the great extent of the problem before they cut down the programme of the Department of Public Information. The Philippine delegation would oppose the sharp reductions proposed in the department's credits.

Mr. YOUNGER (United Kingdom) agreed with the Netherlands, Belgian and USSR representatives that it would be well to make a general reduction in the budget estimates of the Department of Public Information. Recalling the efforts which his delegation had made to reduce those credits at the preceding session, the United Kingdom representative expressed his satisfaction at the efforts made by the Department, which had obtained better results at less cost.

Members of the Fifth Committee were in a dilemma owing to the fact that they had to decide on the policy to be followed when they examined the budgetary estimates, although few of them were experts in questions of information and propaganda. For that reason it was difficult to propose reductions in such and such an item; they should confine themselves to decisions based on common sense.

The two questions to be decided were : What contribution did the Department of Public Information make to the work of the United Nations? How much could Member States afford to spend on information services? To resolve those two questions was a very different task from that which faced the Advisory Committee of Information Experts. Each paragraph of their report, if it were adopted, would lead to an increase in credits. It was clear that the Fifth Committee could not follow them on that path.

The United Kingdom representative thought that the estimates of the total cost of the Depart-

ductions: elle cherche seulement à réaliser une distribution mondiale des films déjà produits.

La division de la radiodiffusion est peut-être la plus importante : c'est en effet la seule organisation qui diffuse des informations strictement impartiales sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies. C'est par son seul intermédiaire que l'on peut espérer que les peuples du monde se formeront une opinion personnelle sur les grands problèmes qui se posent actuellement.

On accuse le Département de l'information de faire de la propagande. Si c'est faire de la propagande que de répandre les idées de paix et de compréhension parmi les peuples, alors c'est là une fonction légitime de ce Département. On ne peut s'attendre à ce que les peuples du monde comprennent et soutiennent l'Organisation des Nations Unies si l'on ne leur donne pas les plus grandes facilités pour s'informer.

En conclusion, M. Melencio adjure les membres de la Commission, avant de réduire le programme du Département de l'information, d'essayer de comprendre l'immense ampleur du problème. La délégation des Philippines s'opposera aux réductions sévères que l'on propose pour les crédits affectés à ce Département.

M. YOUNGER (Royaume-Uni) reconnaît avec les représentants des Pays-Bas, de la Belgique et de l'URSS, qu'il serait bon de procéder à une réduction générale des crédits prévus pour le Département de l'information. Rappelant les efforts faits par sa délégation, lors de la dernière session, pour réduire ces crédits, le représentant du Royaume-Uni exprime sa satisfaction devant les efforts accomplis par ce Département qui a obtenu de meilleurs résultats à meilleur marché.

Les membres de la Cinquième Commission se trouvent devant un dilemme, du fait qu'ils doivent déterminer lorsqu'ils examinent les prévisions budgétaires, la politique à suivre, alors que peu d'entre eux sont des experts en ce qui concerne les questions d'information et de propagande. C'est pourquoi il est difficile de proposer des réductions sur tel ou tel article et l'on doit s'en tenir à des jugements fondés sur le bon sens.

Les deux questions à régler sont : quelle est la contribution apportée par le Département de l'information à l'activité de l'Organisation des Nations Unies, et combien les États membres peuvent-ils se permettre de dépenser pour ces services d'information ? Résoudre ces deux questions est une tâche très différente de celle qu'ont eue les experts en matière d'information : chaque paragraphe de leur rapport, s'il était adopté entraînerait une augmentation de crédits et il est évident que la Cinquième Commission ne peut les suivre dans cette voie.

Le représentant du Royaume-Uni pense que l'estimation du coût total du Département de

ment of Public Information made by the Advisory Committee furnished interesting data. Of 18 per cent of the budget allocated to the Department, 10 per cent referred to expenses at the very headquarters of the Organization.

The United Nations was faced with several urgent problems. It was for the Fifth Committee to determine the order of priority of each. It was obvious that a happy solution of one of those international problems, such as the problem of Arab refugees in Palestine, would be by far the best propaganda which could be made for the United Nations.

Mr. Younger did not entirely agree with the Belgian and Netherlands proposals. He thought that some of the reductions suggested by the Belgian representative were too severe. Moreover, it was very difficult, if not impossible, to fix an arbitrary ceiling for the budget of the Department of Public Information. He recalled that he had mentioned a general reduction of 5 per cent; if applied to credits recommended by the Advisory Committee, it would still leave the total budget of the Department at a figure higher than 2,700,000 dollars. The Secretariat might study the possibility of applying that reduction of 5 per cent and explain the results to the Fifth Committee. It was obvious that many items could be reduced (publications, survey of world opinion, the number of Press communiques).

In a general way, instead of allowing the Department of Public Information to expand more and more, the policy of increasing the participation of national or private information agencies might be extended.

In conclusion, the United Kingdom representative asked that the Committee request the Department of Public Information to promise to reduce its activities, and to ensure that its activities were more reasonably developed.

Mr. AGNIDÈS (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) felt that the importance of the problem before the Committee had been brought out by the discussions which had taken place. It was necessary to know whether the United Nations wished to limit itself to information work proper, or whether it wished to apply the high ideals of the Charter in all their greatness. In the latter event, hundreds of millions of dollars would be necessary. It was not for the Advisory Committee to settle the question, since it had to stay within the bounds of the policy laid down by the General Assembly.

l'information, faite par le Comité consultatif, constitue une donnée intéressante. Des 18 p. 100 du budget qui sont consacrés à ce Département, 10 p. 100 concernent les dépenses au siège même de l'Organisation.

L'Organisation des Nations Unies doit faire face à plusieurs problèmes urgents. Il revient à la Cinquième Commission de donner à chacun un ordre de priorité. Il est évident que la solution heureuse d'un de ces problèmes internationaux, comme par exemple le problème des réfugiés arabes de Palestine, serait de loin la meilleure propagande qui pourrait être faite en faveur de l'Organisation.

M. Younger n'approuve pas entièrement les propositions de la Belgique et des Pays-Bas. Il pense que certaines des réductions proposées par le représentant de la Belgique sont trop sévères et que, par ailleurs, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer un plafond arbitraire pour le budget du Département de l'information. Le représentant du Royaume-Uni rappelle qu'il avait mentionné une réduction générale de 5 pour 100 qui, appliquée aux crédits recommandés par le Comité consultatif, ramènerait le budget total de ce Département à un chiffre qui serait encore supérieur à 2 millions 700.000 dollars. Le Secrétariat pourrait étudier les possibilités d'application de cette réduction de 5 p. 100 et en expliquer les effets à la Commission. Il est évident que de nombreux chapitres pourraient être réduits (publications, revue de l'opinion mondiale, nombre des communiqués de presse).

De façon générale, on pourrait chercher à accentuer la politique tendant à accroître la participation des agences d'information nationales ou privées, au lieu de laisser le Département de l'information s'étendre de plus en plus.

En conclusion, le représentant du Royaume-Uni demande à la Commission d'engager le Département de l'information à réduire quelque peu et à rendre plus rationnel le développement de ses activités.

M. AGNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) pense que la discussion qui a eu lieu sur ce problème en montre l'importance. Il s'agit de savoir si l'Organisation des Nations Unies veut se borner à une activité d'information proprement dite, ou bien si elle entend appliquer dans toute leur magnitude les idéaux élevés de la Charte. Dans ce dernier cas, ce sont des centaines de millions de dollars qu'il faudrait. Il n'appartient point au Comité consultatif de trancher la question, puisqu'il doit s'en tenir au cadre de la politique déterminée par l'Assemblée générale.

The Chairman of the Advisory Committee pointed out that at least part of the sum of 6,200,000 dollars, representing the total expenses of the Department of Information, could not be reduced; for example, the share of the rent and upkeep of offices at Lake Success. The Committee should therefore try to decide which expenses could be avoided, and which were essential ones. Up to the present the policy followed by the Department of Public Information seemed to be in accordance with that laid down by the General Assembly.

As to what should be the maximum percentage of the budget allocated to the Department of Public Information, Mr. Agnides pointed out that in that field any sum of money, large or small, might be spent. Therefore, the question arose as to what was the General Assembly's policy. But if the General Assembly wished to go further than the Advisory Committee in budgetary reductions, it would then be necessary to modify the policy of the Department of Public Information and that would be exceeding the Advisory Committee's terms of reference.

Mr. Hsia (China) said that the proposal made by the United States representative at the preceding meeting was of undeniable interest. The Department of Public Information did not, in fact, have to render accounts to any other organ of the United Nations. It was therefore the particular duty of the Fifth Committee to study the Department's programme carefully when adopting its budget. It was further its duty to outline the policy to be followed by the Department of Public Information; but the Committee had no time to undertake a detailed study of those questions during the General Assembly. The Chinese representative therefore proposed that a special committee should be set up to supervise the work of the Department of Public Information over the year, and to present a report at the next session of the General Assembly. The special committee might especially consider whether it was necessary to fix a limit to the expenditure allotted to the Department, and, if it concluded that a limit was necessary, it might make some suggestions in that connexion.

The report of the Advisory Committee of Information Experts was in every way remarkable; the conclusions reached in that report should be borne in mind, and the Department of Information should not be too severely criticized for the way in which it was carrying out its work.

The Chinese representative recalled the explanations given by Mr. Byron Price at the previous meeting on the vote on the budget for the Department of Public Information the previous year. The United Kingdom and Belgian delega-

Le Président du Comité consultatif fait observer qu'une partie tout au moins des 6 millions 200.000 dollars qui représentent les dépenses totales du Département de l'information ne saurait être réduite, comme par exemple, la participation aux frais de location et d'entretien des locaux de Lake Success. La Commission doit donc chercher à déterminer quelles dépenses peuvent être évitées et quelles sont celles qui sont essentielles. Jusqu'ici la politique suivie par le Département de l'information semble être en accord avec celle qu'a définie l'Assemblée générale.

Quant à savoir quel est le pourcentage optimum du budget qui devrait être réservé au Département de l'information, M. Agnides fait observer que, dans un domaine comme celui-là on pourrait dépenser n'importe quelle somme, grande ou petite; par conséquent la question qui se pose est celle de savoir quelle est la politique de l'Assemblée générale. Mais si l'Assemblée veut aller plus loin que le Comité consultatif dans les réductions budgétaires, il faudra modifier la politique du Département de l'information, ce qui dépasse le mandat du Comité consultatif.

M. Hsia (Chine) déclare que la proposition formulée par le représentant des États-Unis lors de la précédente séance présente un intérêt incontestable. Le Département de l'information n'a, en effet, de comptes à rendre à aucun autre organe de l'Organisation des Nations Unies. Par conséquent la Cinquième Commission possède une mission particulière qui consiste à étudier attentivement le programme de ce département lors de l'adoption du budget. Elle doit, en outre, préciser la politique à suivre par le Département de l'information; mais la Commission ne dispose pas du temps nécessaire pour procéder, pendant la session de l'Assemblée générale, à un examen détaillé de ces problèmes. Le représentant de la Chine propose que la Commission désigne un comité spécial chargé, en cours d'année, de contrôler les travaux du Département de l'information et de présenter un rapport lors de la prochaine session de l'Assemblée générale. Ce comité spécial pourrait, en particulier, examiner s'il importe de fixer un plafond aux crédits alloués à ce Département et, dans l'affirmative, il pourrait formuler, à cet égard, certaines suggestions.

M. Hsia ajoute que le Comité consultatif des experts en matière d'information a rédigé un rapport en tous points remarquable: il faut tenir compte des conclusions de ce rapport et ne pas critiquer trop sévèrement la façon dont le Département de l'information accomplit sa tâche.

Le représentant de la Chine rappelle les explications données pendant la précédente séance par M. Byron Price sur le vote du budget du Département de l'information l'an dernier. Les délégations du Royaume-Uni et de la Belgique

tions had proposed a reduction of one million dollars in the credits for the Department: the Chinese delegation had suggested, as a compromise solution, that the reduction be only 500,000 dollars; and the Secretariat had proposed a reduction of 250,000 dollars. The previous year's debates had explained the position taken by the Chinese delegation, which had had no intention of criticizing the Department of Public Information in proposing a compromise solution. Again, at the present session, it was presenting the same view. If the Committee desired to reduce the budgetary allotment for the Department of Public Information, it would be better to make an over-all, rather than a detailed, reduction.

Referring to the proposal by the Netherlands representative that a limit of 10 per cent of the total budget should be fixed for the budget of the Department of Public Information, the Chinese representative said he was ready to accept any decision on these lines, provided no more precise definition were made of the policy to be followed by the Department of Public Information.

In conclusion, Mr. Hsia emphasized that the Chinese delegation supported the reduction proposed by the Belgian delegation, on condition that the Secretariat gave an assurance that that reduction would not affect the efficiency of the Department of Public Information.

Mr. HEYWARD (Australia) expressed the opinion that the Committee should weigh carefully the Secretary-General's appeal and the report of the Advisory Committee of Information Experts, though the Department of Public Information should not, on the basis of that, follow an expansionist policy. The Australian delegation therefore accepted the conclusions of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions.

He thanked the Department of Public Information for the measures it had taken to give effect to suggestions made at the second session of the General Assembly and expressed appreciation of the reduction in requests for funds in the present estimates. It was not clear how the determination of policy to be followed by the Department of Public Information could be delegated to a special committee such as the Chinese representative had proposed. He supported the request of the United Kingdom for information about the effect of a reduction of 140,000 dollars, and his delegation would examine the question in the light of the reply.

Mr. SUAREZ-COSTA (Colombia) said that the question at issue was of vital interest to his

avaient proposé de réduire de 1 million de dollars les crédits pour ce département. La délégation chinoise avait présenté une solution de compromis visant à les réduire seulement de 500.000 dollars. Le Secrétariat avait suggéré une réduction de 250.000 dollars. Les débats de l'an dernier expliquent l'attitude de la délégation chinoise qui, en proposant une solution de compromis, désirait ne formuler aucune critique contre le Département de l'information. La délégation chinoise défend, cette année, le même point de vue. Si l'on veut réduire les crédits destinés au Département de l'information, il convient d'opérer une réduction globale plutôt que détaillée.

Le représentant de la Chine, faisant allusion à la proposition du représentant des Pays-Bas de fixer, pour le budget du Département de l'information, un plafond de 10 pour 100 par rapport au budget général, déclare qu'il est prêt à accepter toute décision en ce sens tant que la politique que doit suivre le Département de l'information ne sera pas définie plus clairement.

M. Hsia conclut en soulignant que la délégation chinoise approuverait la réduction proposée par la délégation belge, si le Secrétariat estimait qu'une telle réduction ne devait pas porter atteinte à la bonne marche du Département de l'information.

M. HEYWARD (Australie) doit prendre soigneusement en considération l'appel du Secrétaire général et le rapport du Comité des experts en matière d'information, bien que le Département de l'information ne doive pas, pour cette raison, poursuivre une politique d'expansion. La délégation australienne accepte donc les conclusions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Il remercie le Département de l'information des mesures qu'il a prises pour donner effet aux mesures suggérées au cours de la deuxième session de l'Assemblée générale et se déclare satisfait de ce que les estimations budgétaires montrent une diminution dans les crédits demandés. Il ne voit pas bien comment, comme le propose le représentant de la Chine, l'établissement de la ligne de conduite que doit suivre le Département de l'information pourrait être confié à un comité spécial. Il appuie la demande du représentant du Royaume-Uni tendant à obtenir des informations sur les effets d'une réduction de 140.000 dollars et sa délégation examinera cette question à la lumière de la réponse qui sera donnée à cette question.

M. SUAREZ-COSTA (Colombie) déclare que la question discutée présente pour son pays,

country, as to all countries which were in a difficult economic situation. Everyone undoubtedly wished to contribute to the fulfilment of the aims of the United Nations, and also wished to be kept informed of the course of the Organization's work. But some countries, and Colombia was one of them, were suffering from a serious economic crisis and had difficulty in securing foreign currency at the present time. Such States were therefore inclined to hesitate before approving increases on certain items of the budget. His Government regarded some expenses of the United Nations budget as unjustifiable luxuries. In particular, it did not seem worth while to hold sessions of the General Assembly elsewhere than at Lake Success, in spite of all the advantages of publicity that might be secured by moving to different countries.

In connexion with the budgetary allotments for the Department of Public Information, the Colombian representative hoped that the Spanish language would be granted its rightful place; on that point he agreed with the representative of Uruguay. He was awaiting the data requested by Mr. Rodríguez Fabregat on the cost of using Spanish in the Organization.

Mr. EREN (Turkey) did not consider the Fifth Committee competent to judge the policy to be followed by the Department of Public Information. Its work was to supervise the administrative and financial affairs of that Department. The Fifth Committee was certainly bound to ensure every possible economy, but it was questionable whether, following the previous year's reductions and the reductions which were at present proposed by the Advisory Committee, it would be desirable to make further reductions.

The importance of the work to be done by the Department of Public Information was not to be lost to sight on the excuse of economy. At an earlier meeting the French representative had asked that the *Journal of the General Assembly* should be improved and developed in order to enable the representatives to be better informed about the work of the Assembly. The Press releases published by the Department of Public Information provided the same service for journalists as was provided for the representatives by the *Journal of the General Assembly*. For those reasons, Mr. Eren would support a compromise solution and would accept the recommendations of the Advisory Committee.

comme pour tous les pays dont la situation économique est mauvaise, un intérêt primordial. Sans doute, chacun désire-t-il contribuer à la poursuite des buts que s'est fixé l'Organisation des Nations Unies, et chacun désire-t-il être renseigné sur la marche des travaux de l'Organisation. Mais certains pays, et notamment la Colombie, souffrent d'une crise économique grave; il leur est difficile à l'heure actuelle de se procurer des devises étrangères. Ces États hésitent donc à approuver des augmentations de crédits sur quelques postes du budget. Le représentant de la Colombie déclare que son Gouvernement considère comme un luxe inutile certaines dépenses réalisées par l'Organisation. En particulier, il lui paraît inutile de faire siéger l'Assemblée générale en dehors de Lake Success, malgré tous les avantages de propagande que le déplacement de l'Organisation dans différents pays pourrait présenter.

En ce qui concerne les prévisions budgétaires pour le Département de l'information, le représentant de la Colombie désire que l'on accorde à la langue espagnole la place qui lui est due et, sur ce point, il se déclare d'accord avec le représentant de l'Uruguay. Il attend les renseignements demandés par M. Rodríguez Fabregat sur les dépenses entraînées par l'utilisation de l'espagnol au sein de l'Organisation.

M. EREN (Turquie) estime que la Cinquième Commission n'est pas compétente pour juger la politique suivie par le Département de l'information. Elle doit exercer un contrôle sur la marche administrative et financière de ce Département. Sans aucun doute, la Cinquième Commission doit s'efforcer de réaliser des économies dans la mesure du possible, mais on peut se demander si, après les réductions effectuées l'an dernier sur le budget du Département de l'information et la réduction proposée actuellement par le Comité consultatif, de nouvelles réductions seraient souhaitables.

Il ne faut pas, sous prétexte de réaliser des économies, perdre de vue l'importance de la tâche que doit accomplir le Département de l'information. Le représentant de la Turquie rappelle que le représentant de la France avait, lors d'une précédente séance, demandé que le *Journal de l'Assemblée générale* soit amélioré et développé, de façon à mieux informer les représentants sur les travaux de l'Assemblée. Il souligne que les communiqués de presse publiés par le Département de l'information, jouent pour les correspondants de journaux, le même rôle que le *Journal de l'Assemblée générale* pour les délégués. M. Eren déclare que, pour les raisons qu'il vient d'exposer, il se ralliera à une solution de compromis et acceptera les recommandations du Comité consultatif.

Mr. MACHADO (Brazil) pointed out that there were two separate points before the Committee : first, a decision on the 1949 credits; and, secondly, the question whether the United Nations should in any way modify the activities of the Department of Public Information.

The Fifth Committee had to settle the first question after studying the recommendations of the Advisory Committee, which had not suggested that the policy of the Department of Public Information should be modified. Nor had the Committee proposed a more severe reduction since the cut which it had proposed represented the limit, beyond which the work of the department might suffer.

On the second point, Mr. Machado supported the statements made by the Chinese representative and the Chairman of the Advisory Committee. A special committee might, if necessary, propose a change in the policy hitherto followed by the Department of Public Information and define the cost of implementing the new policy.

Mr. Machado recalled the Belgian representative's statement on the different languages used in the radio services of the United Nations. The budgetary reduction proposed by the Belgian delegation would result in the radio services being limited to transmissions in French and English, and the peoples of the world who understood neither French nor English would not be adequately informed of the progress of the United Nations. The proposed reduction did not therefore seem desirable. Furthermore, the Belgian proposal (A/C.5/236) that the various Governments should themselves undertake the transmission of information concerning the United Nations would entail a fundamental change in the present budgetary policy of the Organization. That was a service proper to the Organization which should be financed by all Member States.

The Department of Public Information should turn its attention to the improvement of its service, particularly in the direction of more extensive transmissions concerning the work of the United Nations, while at the same time avoiding a rise in costs.

Mr. LITAUER (Poland), returning to the Advisory Committee's report, pointed out that the over-all sum of 6,200,000 dollars covered the entire expenditure of the information services, including auxiliary services. There was a risk

M. MACHADO (Brésil) fait remarquer que la Commission se trouve maintenant en face de deux problèmes distincts : le premier est celui de la fixation des crédits pour 1949; le second consiste à savoir si l'Organisation des Nations Unies doit modifier la ligne de conduite du Département de l'information.

La Cinquième Commission doit régler la première question en étudiant les recommandations du Comité consultatif. Celui-ci n'a pas suggéré une modification de la politique suivie par le Département de l'information. Il n'a pas proposé non plus de réduction plus importante, car la réduction qu'il propose actuellement représente la limite au-dessous de laquelle la bonne marche du Département pourrait être affectée.

Sur le second point, M. Machado approuve les déclarations du représentant de la Chine et du Président du Comité consultatif. Il estime qu'un comité spécial pourrait, le cas échéant, proposer une modification de la politique suivie jusqu'à présent par le Département de l'information et préciser le montant des dépenses qui correspondraient à l'adoption de cette nouvelle politique.

M. Machado rappelle la déclaration du représentant de la Belgique sur les différentes langues utilisées dans les émissions radiophoniques de l'Organisation des Nations Unies. Il considère que la réduction de crédits proposée par la délégation belge aurait pour résultat de limiter l'activité radiophonique de l'Organisation aux seules émissions en langue française et anglaise. Les populations ne comprenant ni le français ni l'anglais ne pourraient être suffisamment renseignées sur les travaux de l'Organisation. La réduction proposée n'apparaît donc pas souhaitable. Par ailleurs, en ce qui concerne la proposition belge (A/C.5/236) d'après laquelle les différents Gouvernements devraient être chargés de la diffusion des informations relatives à l'Organisation, le représentant du Brésil considère qu'une telle proposition entraînerait une transformation fondamentale des principes mêmes de la politique budgétaire de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit là d'un service propre à l'Organisation, qui doit être financé par l'ensemble des États Membres.

Soulignant la nécessité de réaliser une diffusion extrêmement large des informations sur les travaux de l'Organisation, M. Machado déclare que le Département de l'information devrait s'attacher à améliorer le fonctionnement de ses services, sans qu'une telle amélioration entraîne pour autant un accroissement des dépenses.

M. LITAUER (Pologne), revenant sur le rapport du Comité consultatif, précise que la somme globale de 6.200.000 dollars représente les dépenses totales des services d'information, y compris les frais accessoires, et qu'un malentendu

of misunderstanding in that connexion. It was absurd to take those data as a starting point and conclude that the expenses of the Department of Public Information amounted to 18 per cent of the budget. If that procedure were to be followed, why not adopt the same method of examining the budgets that other departments had followed? In fact, the estimate for section 13 amounted to 3,028,450 dollars, and the Advisory Committee had recommended that that sum should be reduced to 2,860,050 dollars.

It was difficult to understand how the information budget could represent 18 and even 20 per cent of the total budget. The maximum sum indicated by the Advisory Committee was 3,676,448 dollars, including the estimates given in sections 13 and 21 and part of those in section 20. Even so, it amounted to only 11.5 per cent of the total budget.

Again, in paragraph 117 of its report (A/598), the Advisory Committee had drawn the attention of the Assembly to the disadvantage of allowing one department to grow into a microcosm within the Secretariat. In fact, it was highly desirable that the Department of Public Information should become a microcosm of the United Nations; such was clearly the intention of those who had established it, since it was not required to limit its activities to any particular field, as was, for instance, the Department of Social Affairs.

Turning to some points raised by the representative of Belgium, the Polish representative said, first, that it was unjust to accuse the Department of Public Information of indulging in self-publicity. Then, it was truly difficult to determine the boundaries between information and propaganda. It could not be said that the pamphlets issued by the United Nations were propaganda. They were useful if they achieved the desired aim. Finally, it was dangerous to require the information services to concentrate more on results achieved than on the day-to-day work of the United Nations. Would it be a good thing, for instance, to omit all reference to the opposing arguments of Mr. Warren Austin and Mr. Vyshinsky, on the ground that they were only part of the day-to-day work, and thus to establish a kind of secret diplomacy within the United Nations itself?

It ought not to be forgotten that the United Nations was the one remaining hope for millions of people. As the USSR representative had pointed out, the radio services did not yet reach all countries. The Advisory Committee of Information Experts in its report (A/C.5/223) pointed out that the Department of Public Information had to use the radio broadcasting

risque de naître sur ce point. Il est absurde de prendre ces données comme point de départ et de conclure que les dépenses du Département de l'information représentent 18 p. 100 du budget; pourquoi, dans ce cas, ne pas adopter les mêmes méthodes pour l'étude du budget des autres Départements? En réalité, les prévisions de dépenses pour le chapitre 13 se montent à 3.028.450 dollars et le Comité consultatif recommande de les ramener à 2.860.050 dollars.

Le délégué de la Pologne ne comprend donc pas comment on peut prétendre que le budget de l'information représente 18 p. 100 et même 20 p. 100 du budget total. La somme maximum indiquée par le Comité consultatif est de 3 millions 676.448 dollars, ce qui comprend les crédits des chapitres 13 et 21 et une partie de ceux du chapitre 20. Cette somme ne représente encore que 11,5 pour 100 du budget total.

D'autre part, le paragraphe 117 du rapport du Comité consultatif (A/598) attire l'attention de l'Assemblée sur l'inconvénient qu'il y aurait à laisser un département prendre les proportions d'un microcosme à l'intérieur du Secrétariat. Or il faut que le Département de l'information devienne en fait ce microcosme de l'Organisation des Nations Unies; telle était certainement l'intention de ses créateurs, puisqu'il n'est pas astreint à travailler dans un domaine particulier comme par exemple le Département des affaires sociales.

Le représentant de la Pologne répond ensuite sur divers points au représentant de la Belgique. D'abord, il est injuste d'accuser le Département de l'information de chercher à « faire du bruit autour de ce qu'il fait ». Ensuite, il est véritablement difficile de fixer les limites entre l'information et la propagande. On ne peut dire que les brochures éditées par l'Organisation soient une manifestation de propagande. Elles sont utiles si elles atteignent le but visé. Enfin, il est dangereux de vouloir que l'information s'attache aux résultats obtenus plus qu'au « travail d'actualité » de l'Organisation. Serait-il bon de supprimer par exemple, toute allusion aux discussions qui opposent M. Warren Austin et M. Vyshinsky, sous prétexte qu'elles sont un aspect du travail d'actualité, et de laisser ainsi une sorte de diplomatie secrète s'établir à l'intérieur même de l'Organisation des Nations Unies?

Il ne faut pas oublier que cette Organisation constitue le seul espoir qui reste à des millions d'individus. Certes, ainsi que l'a dit le représentant de l'URSS, les services de radiodiffusion ne peuvent encore atteindre tous les pays. Le Comité consultatif des experts en matière d'information constate dans son rapport (A/C.5/223) que le Département de l'information est obligé d'avoir

services of the United States and Canada and that the results obtained were highly satisfactory, but that such a state of dependency should be remedied as soon as possible. But if, as the representative of Belgium seemed to wish, private organizations were called upon, the risk would arise that those organizations would not give an adequate guarantee of impartiality. At best they presented only a limited interest.

Actually, the only question to be considered was that of the work accomplished by the Department of Public Information. As a whole that work was vast. It might be that some details were not entirely satisfactory, but could it be said that everything was perfect in other departments of the Secretariat?

Mr. Litauer recalled the tremendous importance of information without which all the work of the United Nations on such questions as, for instance, security or economic and social questions might remain wholly unknown. He said, in conclusion, that the Department of Public Information should not be judged too severely. The Advisory Committee of Information Experts on which distinguished persons had served, had paid tribute to the Department of Public Information and had expressed its satisfaction at the way in which the Department had fulfilled its task; it had stated that «the present programmes and activities of the Department of Public Information are in accordance with the recommendations adopted by the General Assembly» (page 27 of the report).

The delegation of Poland thought that the budgetary estimates in section 13, as drawn up by the Advisory Committee, should not be further reduced.

Mr. NORIEGA (Mexico) feared that the fundamental principle that the United Nations must first and foremost watch over the maintenance of peace and security might be lost sight of. After all the United Nations had no other weapons than those of information and direct contact with the peoples of the world, with those especially whose opinions were undecided or wrongly orientated. How could the dissemination of information be entrusted to private concerns in view of the fact that such concerns were at times interested in the outbreak of another war? Nor could the task of information be entrusted to Governments. In that connexion Mr. Noriega quoted the example of a Trust Territory where certain Government civil servants were ignorant of the very fact that that particular Territory was under the Trusteeship System of the United Nations. It was not always in the interests of the great Powers to spread information which emanated from the United Nations.

recours aux systèmes de radiodiffusion des États-Unis et du Canada, que les résultats obtenus sont fort satisfaisants, mais qu'il conviendrait de remédier le plus tôt possible à cette dépendance. Si, d'autre part, comme semble le désirer le représentant de la Belgique, on fait appel à des organisations privées, il est à craindre que ces organisations n'offrent pas une garantie suffisante d'impartialité. Elles ne présentent, au mieux, qu'un intérêt limité.

En réalité, la seule question à considérer est celle de l'œuvre accomplie par le Département de l'information. Cette œuvre est, dans son ensemble très vaste. Si certains détails ne donnent pas toute satisfaction, peut-on dire que tout soit parfait dans les autres départements du Secrétariat ?

M. Litauer rappelle l'importance capitale de l'information, sans laquelle toute l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies sur les questions de sécurité et sur les questions économiques et sociales, par exemple, risquerait d'être totalement ignorée: il conclut en disant qu'il ne faut pas être trop sévère vis-à-vis du Département de l'information. Le Comité consultatif, composé de personnalités éminemment honorables, a rendu hommage au Département de l'information et s'est déclaré satisfait de la manière dont il a accompli son œuvre; il a estimé que «le programme et les activités présentes du Département de l'information sont conformes aux recommandations adoptées par l'Assemblée générale» (page 33 du rapport).

La délégation de la Pologne estime qu'il ne faut pas réduire davantage le budget du chapitre 13, tel qu'il est proposé par le Comité consultatif.

M. NORIEGA (Mexique) craint que l'on ne perde de vue le principe fondamental selon lequel l'Organisation des Nations Unies doit avant tout veiller au maintien de la paix et de la sécurité. Or, l'Organisation n'a d'autres armes que l'information, le contact direct avec les peuples du monde, en particulier avec ceux dont l'opinion est faible ou mal orientée. Comment peut-on songer à mettre l'information aux mains d'organismes privés, alors que ces organismes ont parfois intérêt à voir éclater la guerre ? Il ne faut pas non plus songer à la confier aux Gouvernements. M. Noriega cite à ce propos l'exemple d'un Territoire sous tutelle où certains fonctionnaires ignorent jusqu'au fait que le Territoire est sous le Régime de tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Les grandes Puissances n'ont pas toujours intérêt à diffuser les informations émanant de l'Organisation des Nations Unies.

Doubts had been cast on the usefulness of information bulletins. Many journalists who used the information services of the large Press agencies could certainly argue that those bulletins were useless; unfortunately the news services of those agencies did not reach all countries. Mr. Noriega had found, to his surprise, when reading the Press of the United States, that a great deal of space was devoted to the speeches of representatives of the great Powers, whereas the interventions of the small Powers were, so to speak, passed over in silence.

If the United Nations did not hesitate to incur expenditure in sending commissions to countries where conflicts had broken out, it should not stint in the realism of information either. It should especially endeavour to reach countries where information was defective.

University circles in Mexico maintained close contact with the United Nations Information Centre which had recently been opened in Mexico. It was certainly not necessary that such centres should be created everywhere, but they were indispensable in some countries.

As chairman of the Advisory Committee of Information Experts, Mr. Noriega had had occasion to study all the problems of the Department of Information and to become acquainted with its shortcomings and the possibilities of its improvement. The department had certainly laid itself open to some criticism, but of what Government could that not be said?

It was useless to reopen once more the question of the policy of the Department of Public Information. At its first session the General Assembly had declared that the peoples must be informed of the work of the United Nations.

It was also idle to wish to make appropriations proportionate to the results obtained. If that criterion were applied, no great value could be conceded to the Military Staff Committee, or to the Atomic Energy Commission, for instance. It was impossible to gauge exactly the influence of the Department of Public Information and to estimate that influence in terms of dollars.

The Mexican delegation was prepared to approve the recommendation of the Advisory Committee but considered that to go beyond it would be to harm the Organization as a whole.

Mr. BURGER (Netherlands) considered that it was possible to reconcile the two elements, the financial one and that of the general policy of the department, by trying to fix a maximum percentage. It was clear from a comparison between the direct costs incurred for information (section 13) and the general and incidental costs of the whole information programme that the latter was double that of the former. It could

On a mis en doute l'utilité des bulletins d'information. Beaucoup de journalistes qui bénéficient des informations fournies par les grandes agences de presse peuvent dire en effet que ces bulletins sont inutiles; malheureusement, les nouvelles distribuées par ces agences n'atteignent pas tous les pays. M. Noriega s'étonne de découvrir, en lisant les journaux des États-Unis, qu'une place très importante est donnée aux discours des représentants des grandes Puissances, alors que les interventions des petits pays sont pour ainsi dire passées sous silence.

Si l'Organisation des Nations Unies n'hésite pas à engager des dépenses pour envoyer des missions dans les pays où des conflits ont éclaté, elle ne doit pas lésiner sur le chapitre de l'information; elle doit surtout s'efforcer d'atteindre les pays où l'information est défectueuse.

Au Mexique, les milieux universitaires se tiennent en contact étroit avec le centre d'informations de l'Organisation des Nations Unies récemment créé à Mexico. Sans doute, il n'est pas nécessaire que de tels centres soient créés partout, mais ils sont indispensables dans certains pays.

M. Noriega, qui a présidé le Comité consultatif des experts, a eu l'occasion d'étudier tous les problèmes du Département de l'information, d'en voir les défauts et les possibilités d'amélioration. Certes, le Département s'est exposé à des critiques, mais quel est, par exemple, le gouvernement qui ne s'y expose?

Il est inutile de remettre en question la politique du Département de l'information. L'Assemblée générale, au cours de sa première session, a affirmé que les peuples doivent être informés de l'activité de l'Organisation.

Il est également vain de vouloir proportionner les crédits aux résultats obtenus. Si l'on se servait de ce critère, on ne pourrait accorder une grande valeur au Comité d'état-major ou à la Commission de l'énergie atomique, par exemple. Il est impossible de mesurer exactement l'influence du Département de l'information et de l'évaluer en dollars.

La délégation du Mexique consent à approuver la recommandation du Comité consultatif, mais pense que vouloir aller plus loin serait nuire à l'Organisation tout entière.

M. BURGER (Pays-Bas) estime possible de concilier les deux points de vue, celui des chiffres et celui de la politique générale du Département, en essayant de fixer un pourcentage maximum. Si, en même temps que les frais directement entraînés par l'information (chapitre 13), on considère les frais généraux et les dépenses accessoires de l'ensemble du programme d'information, on passe du simple au double. On

therefore be assumed that section 13 represented half the total information budget and that that budget ought not to exceed 10 per cent of the whole budget. That was the essence of the Netherlands proposal.

The representative of Poland had said that it was difficult to draw a line between information and propaganda. The General Assembly, however, had clearly drawn the distinction. It was stated in annex I of the General Assembly resolution of 1946 that «the Department of Public Information should not engage in 'propaganda'» (paragraph 2) and that «the department should prepare and publish pamphlets and other publications on the aims and activities of the United Nations, within the limits of the criteria set forth in recommendation 2» (paragraph 9).¹

The proposal of the Netherlands delegation was a very elastic one: it did not specifically aim at restricting the appropriation for the Department of Public Information but at establishing a balance. By fixing a maximum percentage, the information budget could then increase in proportion with the general budget. But if too high an estimate were set for one particular part of the budget, the whole edifice would crumble. Mr. Burger agreed with the Chairman of the Advisory Committee that it was for the Assembly, and in particular for the Fifth Committee rather than for the Advisory Committee, to decide that question. The Netherlands proposal was aimed at restricting to 5 per cent of the general budget on the one hand the budget of the Department of Public Information (section 13) and, on the other, the costs described in section 20 (chapter I) and section 21 (general costs and incidental expenses). Those figures ought to be reached within three years and he thought the Secretary-General should work out plans for the progressive implementation of that decision before the fourth session of the General Assembly.

In conclusion, Mr. Burger read the following text which he wished to have inserted in the Commission's report :

«In examining the estimates contained in section 13 for the Department of Public Information, the Committee was particularly struck by the considerable cost of the various activities concerning public information, such as appeared from schedule 6 of information annex II of the budget document (page 263) and by the remarks in paragraphs 113 and 114 of the Advisory Committee's report (A/598). Several

peut donc admettre que le chapitre 13 représente la moitié de l'ensemble du budget de l'information et que ce budget d'ensemble ne doit pas dépasser 10 pour 100 du budget général. Voilà ce qui constitue le fond de la proposition des Pays-Bas.

Le représentant de la Pologne a dit qu'il était difficile d'établir une limite entre information et propagande. L'Assemblée générale a cependant établi nettement la distinction puisque, dans l'annexe I des résolutions de 1946 de l'Assemblée générale, on lit que «le Département de l'information ne devrait se livrer à aucune «propagande» (paragraphe 2), et d'autre part «que le Département établisse et édite, dans les limites fixées par la recommandation 2, des brochures et autres publications propres à faire connaître l'œuvre et les buts des Nations Unies» (paragraphe 9)».

La proposition de la délégation des Pays-Bas est très souple; elle ne vise pas particulièrement à limiter les crédits accordés au Département de l'information, elle tend à établir un équilibre. En fixant un pourcentage maximum, on laisserait au budget de l'information la possibilité de s'accroître en même temps que le budget général. Au contraire, ce serait détruire tout l'édifice que d'en surestimer une partie. M. Burger est d'accord avec le Président du Comité consultatif pour dire qu'il revient à l'Assemblée, et en particulier à sa Cinquième Commission, plutôt qu'au Comité consultatif, de trancher cette question, M. Burger précise alors que la proposition des Pays-Bas vise à limiter à 5 pour 100 du budget général, d'une part le budget du Département de l'information (chapitre 13) et, d'autre part, les dépenses inscrites aux chapitres 20 (article I) et 21 (frais généraux et dépenses accessoires). Ces chiffres devraient être atteints en trois ans et le Secrétaire général élaborerait, avant la quatrième session de l'Assemblée générale, des plans pour sa mise en exécution progressive.

En conclusion, M. Burger présente le texte suivant, qu'il voudrait voir insérer dans le rapport de la Cinquième Commission :

«En étudiant les prévisions de dépenses figurant au chapitre 13 pour le Département de l'information, la Commission a été particulièrement frappée par le coût considérable des diverses activités relatives à l'information, tel qu'il ressort du tableau VI de l'annexe explicative n° II aux prévisions budgétaires (page 265), ainsi que par les observations aux paragraphes 113 et 114 du rapport du Comité

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session, para 17.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la première partie de sa première session, para 17.

delegations drew attention to the fact that the sum involved amounted to no less than 18 per cent of the total budget. The Committee considered that the sum proposed for information activities represented too high a portion of the total budget.

« In this connexion the Committee came to the conclusion that it was desirable to establish a broad outline of policy for the drawing up in the future of the sections concerned of the budget. It decided that eventually the budget of the Department of Public Information should not exceed 5 per cent of the total budget, on the understanding that information services and centres (sections 20 and 21) and the overhead and indirect charges should not absorb more than an additional 5 per cent. Every possible effort should be made for these target figures to be attained within the next three years. The Committee therefore requested the Secretary-General to work out plans for the progressive implementation of this decision in time for the Advisory Committee to study them before the fourth session of the General Assembly in order to enable the Assembly to consider at that session the plan submitted by the Secretary-General, as well as the observations thereon of the Advisory Committee. »

Mr. HSIA (CHINA), supported by the representative of YUGOSLAVIA, moved the adjournment of the meeting.

Mr. POLLOCK (Canada) thought that if the discussion were continued for a further half-hour, that time could be usefully employed in preparing the meeting of the following day.

Mr. TURNER (Secretariat) stated that the Committee had four reports to adopt (A/C.5/W.84, A/C.5/W.85, A/C.5/W.86, A/C.5/W.87) before the plenary meeting which was to take place on 16 October. At the same time, since there was to be a meeting of the Working Group on Contributions, he proposed that the Committee should cancel its meeting on Friday afternoon in order that those of its members who served on the Working Group might be free.

52. Consideration of the Rapporteur's reports on questions already decided on by the Committee (A/C.5/W.84, A/C.5/W.85, A/C.5/W.86, A/C.5/W.87)

The reports were adopted.

The Committee decided to cancel its afternoon meeting of the following day.

The meeting rose at 5.45 p.m.

consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/598). Plusieurs délégations ont fait remarquer que la somme prévue n'atteint pas moins de 18 p. 100 du budget total. La Commission a estimé que le crédit proposé pour les activités relatives à l'information représente une fraction trop élevée du budget total.

« Sur ce point, la Commission a conclu qu'il importait de fixer les grandes lignes d'une politique générale pour l'élaboration des chapitres correspondants du budget. Elle a décidé que le budget du Département de l'information ne devra pas, à l'avenir, dépasser 5 pour 100 du budget total, étant entendu que les services et les centres d'information (chapitres 20 et 21), augmentés des frais généraux et des dépenses accessoires, ne devront pas absorber plus de 5 pour 100 en sus. Tous les efforts possibles devront être faits pour que ces chiffres-limites soient atteints dans un délai de trois ans. La Commission a demandé, en conséquence, au Secrétaire général d'élaborer des plans pour la mise à exécution progressive de cette décision et ce, dans un délai tel que le Comité consultatif puisse les étudier avant la quatrième session de l'Assemblée générale, afin que l'Assemblée ait la possibilité d'étudier à cette session le plan présenté par le Secrétaire général, ainsi que les remarques dont il aura fait l'objet de la part du Comité consultatif. »

M. HSIA (Chine), appuyé par le représentant de la Yougoslavie, propose de lever la séance.

M. POLLOCK (Canada) estime qu'en poursuivant la discussion pendant une demi-heure, on préparerait utilement la séance du lendemain.

M. TURNER (Secrétariat) fait savoir que la Commission a quatre rapports (A.C.5/W.84, A/C.5/W.85, A/C.5/W.86, A/C.5/W.87) à approuver avant la séance plénière de l'Assemblée qui doit avoir lieu le 16 octobre. D'autre part, le groupe de travail pour les contributions devant se réunir, il suggère que la Commission annule sa séance de vendredi après-midi, de façon à laisser libres ceux de ses membres qui font partie de ce groupe de travail.

52. Examen des rapports du rapporteur sur les questions déjà tranchées par la Commission (A/C.5/W.84, A/C.5/W.85, A/C.5/W.86, A/C.5/W.87)

Les rapports sont adoptés.

La Commission décide d'annuler sa séance du lendemain après-midi.

La séance est levée à 17 h. 45.

¹ Traduction provisoire.